

Présentation

Le festival de Cinéma en Vivarais aura lieu du mercredi 29 Septembre au dimanche 3 Octobre à Rosières et environs - Ardèche.

La compétition a pour but de faire connaître de jeunes réalisateurs dans le cadre d'un festival de courts et longs métrages.

L'inscription au festival est gratuite

Films et durée

- 1- Seuls les courts métrages de fiction et d'animation sont acceptés. Les documentaires ne sont pas sélectionnables.
- 2- La durée est :
 - 20 minutes maximum générique compris pour les fictions.
 - 15 minutes maximum générique compris pour les animations

Format de la copie

- Les films seront projetés en DCP uniquement. Les réalisateurs s'engagent à faire parvenir au cinéma la copie dans le format indiqué. Si le format est différent, le festival pourra refuser la copie ou transformer avec accord de l'ayant droit le film en DCP. Dans ce cas le festival est propriétaire du DCP qu'il a fait éditer.
- Les films en langue étrangère doivent être impérativement sous-titrés en français (version proposée sur [filmfestplatform](#) pour visionnage et version cinéma en cas de sélection)

Réception et transports des films

- L'envoi au festival des films sélectionnés peut se faire de manière physique (poste) ou dématérialisée (globe cast ou lien internet).
- Dans le cas d'envoi physique les frais de transport sont à la charge du participant, le retour à la charge du festival.

Date limite d'inscription et d'annonce de sélection

- La date limite d'inscription est le 1^{er} Mai 2020
- Le festival publiera la liste des films sélectionnés mi-juillet 2020 sur le site du festival [eclatsdestoiles.fr](#) et sur **filmfestplatform**.

Jury

- Un jury composé de professionnels du cinéma attribuera « L'Épée d'Or ». Le jury se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs prix supplémentaires s'il le juge nécessaire.

- Le jury s'engage à faire parvenir un compte rendu d'appréciation pour chaque film à son réalisateur
- Le public décernera lui aussi un prix.

Divers

- Les participants cèdent au Festival, sans contrepartie, le droit de reproduction des photographies, des extraits de moins de trois minutes des films sélectionnés pour diffusion dans les publications du Festival, dans la presse, sur les chaînes de télévision et sur internet.
- Les films sélectionnés sont susceptibles d'être diffusés, libre de droits, lors de projections organisées par l'Association Éclats des Toiles organisatrice du Festival. (Reprises, rétrospectives en France)
- Les ayant-droits et distributeurs des films primés s'engagent à faire mention du prix qu'ils auront obtenu au festival sur leurs documents de communication lors de la sortie française du film.
- Les réalisateurs, les sociétés de production et de distribution s'engagent à ne pas retirer leurs films dès lors qu'ils l'ont inscrit à concourir à la compétition officielle.
- En cas de problème majeur indépendant de sa volonté, l'association Éclats des Toiles se réserve le droit d'annuler la manifestation ou de modifier les dates.

La participation à la compétition implique l'adhésion pleine et entière au présent règlement.

Presentation

The Festival Cinema in Vivarais, “d’un Court à l’autre” will take place from Wednesday, September 29 to Sunday, October 3, 2021 in Rosière and around, Ardèche, France. The competition aims to introduce young directors during a Festival focused on short and feature films. Registration for the Festival is free.

Movies and duration

Only short films of fiction and animation movies are accepted. Documentaries will not be accepted.

Duration:

- For fiction: a maximum of 20 minutes, credits included.
- For animated movies : a maximum of 15 minutes, credits included.

Format of the copy

- The films will be projected in DCP format only. The film directors will need to send to the movie theater a copy of their film in the format indicated. If the format is different, the Festival reserves the right to refuse the copy or to convert the copy to a DCP format, with the approval of the right holder. In this case, the Festival will own the DCP it has edited.

- Films in foreign languages must be subtitled in French (version proposed on filmfestplatform and cinema version if selected for the Festival)

Receiving and transporting the films

- There are two venues for sending the selected films: physically (by post) or via globe cast or internet link.

- The participant is responsible for all costs pertaining to the physical shipment of the film to the Festival, while the Festival will incur the costs of returning the film to the participant.

Deadlines pertaining to the registration and selection announcement

- The registration deadline is May 1st, 2020
- The Festival will publish the list of all films selected around mid-July 2020. The list will be published to the Festival’s website, eclatsdestoiles.fr as well as on filmfestplatform.

Jury

- A jury composed of film professionals will award “L'Epée d'Or”. The jury reserves the right to award one or more additional prizes if it deems it necessary.

- The jury will send each movie director a report pertaining to his/her film

- The public will also award a prize.

Other

- The participants transfer to the Festival, without compensation, the right to reproduce photographs as well as clips with a duration of less than three (3) minutes from any film selected for diffusion in the various publications created by the Festival, in the press, on television channels and on the Internet.

- The selected films may be broadcast, free of rights, during screenings organized by the Association Éclats des Toiles, the association organizing the Festival.

- The right holders and distributors of the award-winning films will mention the name of the Award they received during the Festival in all communications pertaining to the French release of said film for short films.

- Should a major issue occur that is beyond its control, the Association Éclats des Toiles reserves the right to cancel the Festival or change the dates of the Festival.

Participation in the competition implies full and complete acceptance of the present rules.